

Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire

le Jeudi 21 janvier 2016

à 17.30 h

au Clos de l'Aube Rouge

115 avenue de l'Aube Rouge

34170 Castelnau le Lez

Métro ligne 2 : station l'Aube Rouge

ORDRE du JOUR de l'Assemblée générale extraordinaire (17.30 h)

Question unique : changement statutaires

ORDRE du JOUR de l'Assemblée générale ordinaire (18 h)

- 1 – approbation du compte rendu de la dernière AG
- 2 – rapport d'activités du Secrétaire
- 3 – rapport moral du Président
- 4 – rapport financier du Trésorier
- 5 – discussion et vote des quitus
- 6 – élection du nouveau CA
- 7 – fixation des cotisations 2016
- 8 – programme 2016 et orientations stratégiques
- 9 - questions diverses

Le nouveau CA procédera à la désignation du nouveau bureau à l'issue de l'AG.